Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 056-215601808-20260121-D2025_01_02-DE

Mairie de PORCARO

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 16 janvier 2026
Membres en exercices : 13
Présents : 10 Absents : 3
Votants : 11
PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Jean-Stéphane RENAUD, Didier BEBIN, Laurence LE GUELLEC, Maxime BOCANDE, Karine JOUIN, Delphine BIZE, Barbara MORIN, Charles de CADARAN
ABSENTE EXCUSÉE : Aurélie BONNETAIN (procuration à Aurélie LUCAS)
ABSENTS : André HERVIAUX, Jean-Louis MEZIERE
Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte.
Didier BEBIN est désigné secrétaire de séance. La séance a été publique.

CHOIX ET VALIDATION ALIGNEMENT RUE HENRI GEFFROY **D2026-01-02**

Le Géomètre, société GEOFIT a indiqué à la commune que l'alignement comportait un décroché le long de la rue Henri Geffroy à la hauteur des parcelles AB107 (n°23) et AB105 (n°21).
Afin d'ajuster et de faire réaliser les travaux de façon cohérente, Jean-Stéphane RENAUD présente la situation sur une photo et demande aux membres du Conseil Municipal de valider au choix la limite du tracé :

- 1er choix : à l'angle de la parcelle AB 105

- 2ème choix : au niveau d'une pierre de délimitation présente à mi-chemin de ce décroché



Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'alignement à partir de la pierre présente.

Pour extrait conforme
Au registre des délibérations du Conseil Municipal
Le Maire,
Sylvie CHEDALEUX

MAIRIE DE PORCARO 56380 (Morbihan)

Le secrétaire de séance,
Didier BEBIN